

### *Emploi de l'énergie solaire*

d'avantages. Quoi qu'il en soit, rien n'empêche, pour autant que je sache, de concevoir une maison qui puisse profiter des techniques d'utilisation de l'énergie solaire passive.

J'ai été heureux d'apprendre que l'on a fait des efforts considérables pour mettre au point les systèmes complexes d'utilisation active de l'énergie solaire. Il y a encore bien des recherches à faire. Des efforts communs de la Société centrale d'hypothèques et de logement et d'autres organismes fédéraux comme le Conseil national de recherche en collaboration avec les gouvernements provinciaux, les commissions de services publics et le secteur privé sont orientés dans ce sens.

Heureusement, nous pouvons profiter des connaissances déjà acquises et le gouvernement peut donc prendre des mesures constructives pour donner suite à la suggestion du député de Davenport. J'ai le plaisir d'annoncer que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Ouellet) a demandé à la Société centrale d'hypothèques et de logement de réviser sa politique de prêts relativement à l'énergie solaire et de lui communiquer ses recommandations. Il s'intéresse particulièrement aux répercussions que cela aura sur la politique actuelle de prêts touchant les maxima consentis ainsi qu'aux mesures qui s'imposent pour que seuls les systèmes efficaces soient autorisés.

Après ces quelques remarques, monsieur l'Orateur, j'ai le plaisir de déclarer que le gouvernement souscrit à cette motion. J'aimerais remercier le député d'avoir présenté une motion aussi valable à la Chambre cet après-midi.

**M. W. Kenneth Robinson (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je voudrais simplement dire quelques mots appuyer la motion proposée par le député de Davenport (M. Caccia). Je serai d'autant plus bref que la motion me semble présenter beaucoup d'intérêt. J'espère sincèrement que tous les députés seront d'accord pour que la motion soit renvoyée au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics sans autre forme de débat.

En 1973, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a augmenté considérablement le prix international du pétrole et certains pays exportateurs ont ralenti leur production et mis un embargo sur certains pays importateurs. Tout cela a entraîné ce qu'on a appelé la crise de l'énergie de l'hiver 1973-1974 et, depuis ce temps-là, le prix du pétrole brut n'a pas baissé. A cause de cette crise, le Canada et certains autres pays industrialisés ont dû repenser et modifier leur politique énergétique.

En 1976, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a donné une nouvelle orientation à la stratégie du Canada en matière d'énergie. Cette stratégie vise à réaliser notre indépendance énergétique. Pour y parvenir il faudra notamment accroître nos efforts dans le domaine de la recherche et du développement susceptible d'apporter de nouvelles solutions à nos problèmes d'énergie. L'une de ces solutions est l'exploitation de l'énergie renouvelable, qui comprend l'énergie marémotrice, l'énergie éolienne, l'énergie de la biomasse, l'énergie géothermale et l'énergie solaire. En février 1977, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a décidé, parce qu'il s'était rendu compte que les sources d'énergie renouvelables joueraient un rôle de plus en plus important dans l'approvisionnement futur du Canada en matière d'énergie, d'affecter la plus grande partie du budget fédéral consacré à la

recherche et au développement pour l'année financière 1977-1978 qui s'élevait à 10 millions de dollars à l'énergie renouvelable il a été également annoncé que le ministère instituerait une direction de la recherche des sources énergétiques renouvelables.

Dans le discours du trône, le gouvernement a réaffirmé sa politique d'autonomie en matière d'énergie et déclare notamment:

Le gouvernement entend poursuivre résolument, de concert avec les provinces, son objectif d'indépendance en matière d'énergie, plus particulièrement en encourageant les programmes de prospection et d'économie qui permettront de réduire notre dépendance de l'étranger pour le pétrole. On encouragera encore plus la mise au point de techniques d'économie de l'énergie, ainsi que l'exploitation de sources d'énergie renouvelables, et de l'énergie solaire.

J'aimerais énoncer certains des projets que le gouvernement étudie actuellement, en ce qui concerne l'exploitation de l'énergie renouvelable. Le Conseil national de recherches a notamment plusieurs projets à son actif, dans le cadre de son programme de recherche et de développement de l'énergie solaire. Après avoir achevé une étude de faisabilité pour le chauffage par l'énergie solaire au Canada, en 1976-1977, il a lancé plusieurs initiatives, notamment l'appui donné à la construction de 14 maisons témoins chauffées à l'énergie solaire, le financement de plusieurs contrats de recherche et de développement concernant l'énergie solaire et l'établissement de stations d'essai indépendantes où sont effectués des tests avec des panneaux collecteurs d'énergie solaire.

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement étudie actuellement, dans le cadre d'un programme décennal, la possibilité de consacrer des lotissements en banlieue à l'installation de panneaux solaires qui assureraient un service collectif de chauffage d'appoint par l'énergie solaire.

• (1642)

Comment les réalisations canadiennes se comparent-elles avec les recherches en énergie solaire à l'étranger? Les États-Unis sont fermement engagés dans l'exploitation de l'énergie solaire. Leur objectif est d'assurer vers l'an 2000, grâce à l'énergie solaire, au moins 7 p. 100 de tous leurs besoins énergétiques. Le Japon consent également un effort considérable pour mettre au point des techniques de développement et d'application de l'énergie solaire. En Australie, l'Université de Sydney a reçu 5.5 millions de dollars de l'Arabie saoudite pour poursuivre des recherches sur l'énergie solaire. D'autres pays ont également entrepris des recherches avancées, soit la France, Israël, le Danemark, la République fédérale d'Allemagne et la Suède.

Beaucoup de gens peuvent se demander s'il y a lieu de financer les recherches et le développement en ce domaine? En premier lieu, ce type d'énergie, à la différence des combustibles fossiles, se perpétue; il est inépuisable. Outre qu'il est gratuit, il est essentiel à toute vie sur terre. Il a été établi que le Canada n'était pas un pays trop froid pour pouvoir profiter de l'énergie solaire. Notre sol en reçoit suffisamment pour répondre à nos besoins énergétiques présents et futurs.

Il y a ensuite l'intérêt manifesté par de nombreux Canadiens. Par exemple, l'idée d'une «société économe» suppose un usage accru des sources d'énergie renouvelable, comme le soleil, plutôt que le recours aux réserves non renouvelables de combustibles fossiles.

Monsieur l'Orateur, je voudrais terminer en faisant état d'une prédiction de M. Harry Swain, chef de la Direction des